

FC 746 AD



CERTIFICAT DE CONFORMITE CE VEHICULES COMPLETS

Le soussigné, Mr Benoit PENVEN, certifie par la présente que le véhicule:

0.1	Marque (Raison sociale du constructeur) :	RENAULT
0.2	Type :	HD001
	Variante :	CPZ42A
	Version :	GARRE6675MONA371NG0
0.2.1	Dénomination commerciale:	C
0.4	Catégorie de véhicule :	N3G
0.5	Raison sociale et adresse du constructeur:	RENAULT TRUCKS SAS 99, route de Lyon 69802 Saint-Priest — France
0.6	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :	Rivetée sur le support du siège droit
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule:	Frappé à froid sur le cadre châssis, à l'extérieur du longeron droit, au niveau de la roue avant
0.9	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :	---
0.10.	Numéro d'identification du véhicule: est conforme à tous égards au type décrit dans la réception : délivrée le:	VF630A167KD000930 e2*2007/46*0229*19 2018-07-19
- et peut être immatriculé à titre permanent dans les États-membres dans lesquels la conduite est à droite et qui utilisent les unités métriques pour l'indicateur de vitesse		

St Priest, 2018-09-12

Performances environnementales	
Niveau sonore:	89dB(A) à un régime de 1350 tr/min
A l'arrêt	77,3 Euro VI-C
En marche (dB(A))	
Niveau des émissions d'échappement:	
Emissions d'échappement:	
Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable:	(EU) 595/2009*627/2014C
1.1. Procédure d'essai: ESC	CO: --- HC: --- NOx: --- HC + NOx: --- Particules: ---
Opacité de la fumée (ELR): (m ⁻¹)	---
1.2 Procédure d'essai: WHSC (EURO VI)	CO (MG/KWH): 16.97 THC (MG/KWH): 1.94 NMHC (MG/KWH): --- NOX (MG/KWH): 24.27 THC + NOX (MG/KWH): --- NH3 (PPM): 2.99 Particules (masse) (mg/kWh): 2.31 PARTICULES (NOMBRE) (#/KWH): 1.26E+11 CO: --- NOx: --- NMHC: --- THC: --- CH4: --- Particules: ---
2.1. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)	
2.2 Procédure d'essai: WHTC (EURO VI)	CO (MG/KWH): 79.77 NOX (MG/KWH): 201.45 NMHC (MG/KWH): --- THC (MG/KWH): 0.49 CH4 (MG/KWH): --- NH3 (ppm): 0.73 Particules (masse) (mg/kWh): 2.63 PARTICULES (NOMBRE) (#/KWH): 1.04E+11 Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption : (m ⁻¹): 0.50 (EU) 595/2009*627/2014C Code de hachage cryptographique du dossier d'enregistrements du constructeur: ---
1	1
Remarques	
Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses :	Non
Véhicules à usage spécial: désignation conformément à l'annexe II, partie 5 :	---
Remarques:	---
N° CNIT (valable uniquement pour la France):	N3GRENTR5183913
Réduction du couple:	TR25C
Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage:	Min-Max : 4315-5015

H5973